

RV du patrimoine 2015 « Patrimoine et savoir-faire » 25 septembre

Atelier 1 « La formation »

Animateurs : Brendan Le Faucheur (chargé de développement économique à la Chambre des Métiers) et Bruno Jalabert (Association Aplomb). Rapporteur : Anne Cayol-Gerin.

L'atelier a réuni une quinzaine de participants dont l'hétérogénéité (artisans, formateurs, associations patrimoniales, parc naturel régional) souligne l'intérêt de la rencontre. Les échanges ont mis en avant l'importance des filières de production courtes, qu'il s'agisse de la provenance des matériaux ou du soutien à une économie de proximité, voire du développement durable. La question des matières premières (carrières fermées, bois d'importation...) est souvent problématique pour restaurer, elle incite à récupérer autant que possible les matériaux anciens pour emploi.

Les formations, notamment dans le bâtiment, reçoivent deux types de publics assez distincts. D'une part on trouve des adultes en reconversion, pour lesquels il s'agit d'un choix délibéré et qui font de la formation continue avec beaucoup de motivation. D'autre part il s'agit de jeunes en formation initiale, pour lesquels il s'agit souvent d'une orientation par défaut et donc peu ou pas motivés. Le travail est souvent physiquement dur et ils le trouvent rebutant. C'est la transmission d'une passion qui peut les aider à s'investir. Les professionnels définissent en effet l'intérêt du travail dans le domaine patrimonial comme une activité où on retrouve le plaisir de travailler.

C'est aussi une façon de se démarquer de la concurrence car il s'agit dans ce cas de vendre du savoir-faire (c'est « la main intelligente ») plutôt qu'un produit, dont on n'est que l'applicateur. Les modes de formation actuels ne favorisent pas ce positionnement, un jury de CAP par exemple est formaté pour prohiber la taloche en bois et l'utilisation de la chaux, mais pour valoriser le neuf standardisé (où on marge sur les matériaux). Le coût d'un apprenti d'un niveau au-delà du CAP est aussi dissuasif. De plus, observer avant de faire et remonter un mur plutôt qu'abattre et refaire en béton demande un peu de temps...

Tous insistent sur le fait qu'intervenir dans le domaine patrimonial n'est pas antinomique avec le travail courant en neuf, l'association des deux paraît nécessaire pour l'équilibre économique des artisans. La CAPEB estime que seulement 15 à 20 % des travaux concernent de la restauration sur bâti ancien, mais dans cette niche il s'agit à 80 % d'éléments non protégés (Monument Historique). Il est difficile pour les artisans de se mettre en réseau lorsqu'ils sont des applicateurs concurrents, en revanche dans cette niche on peut créer des relations de confiance avec d'autres spécialités oeuvrant dans le même esprit. Ce n'est pas inutile pour aller chercher tous ces petits chantiers. La notoriété se fait avec l'exemplarité du travail (bouche à oreille), les réseaux de conseil, les labels (Qualibat, CIP mais il y a un coût à investir), etc...